

LA NUIT DU DROIT

4 octobre • Anniversaire de la Constitution de 1958

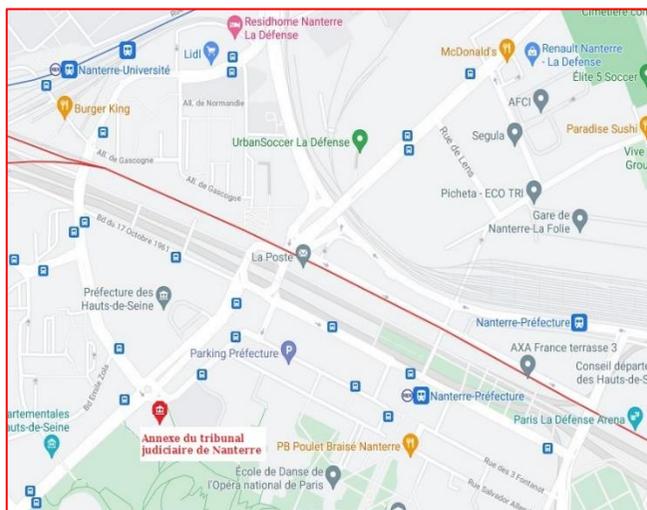
En 2017, M. Laurent Fabius, président du Conseil constitutionnel, a souhaité qu'on puisse consacrer, chaque année, la soirée du 4 octobre à célébrer le Droit, dont la Constitution est la clé de voûte.

Le droit est mal connu de nos concitoyens. Pourtant, il régit tous les aspects de la vie des Français, même quand ils n'en ont pas conscience. Il protège les libertés, garantit la sécurité juridique, permet le règlement pacifique des conflits, assure le bon fonctionnement de la vie économique et sociale.

La Nuit du droit, par les manifestations les plus diverses, a pour objectif de mieux faire connaître le droit, ses principes, ses institutions, ses métiers.



PLAN D'ACCÈS



**2 rue Pablo Néruda –
92 000 NANTERRE**

Accès en voiture

Depuis Paris/porte Maillot : Prendre l'avenue de Neuilly et continuer sur 2,6 km. Tourner à droite sur le Boulevard circulaire pendant 1,7km. Au rond-point, prendre à droite rue Félix Eboué pendant 1,3km. Prendre à gauche avenue François Arago sur 100m. Au rond-point Place Nelson Mandela, prendre à gauche avenue Frédéric et Irène Joliot-Curie.

Parking public de la préfecture - rue des Trois Fontanot.

En transport en commun

Transilien ligne L - arrêt Nanterre Université

RER A - arrêt Nanterre-Préfecture

Bus ligne 160 : *Pont de Sèvres - Nanterre-Préfecture RER*, arrêt Préfecture des Hauts-de-Seine

Bus ligne 163 : *Rueil Ville - Porte de Champerret*, arrêt Esplanade Charles de Gaulle

Bus ligne 159 : *La Défense - Cité du Vieux pont*, arrêt Préfecture des Hauts-de-Seine

Pass sanitaire

Le 4 octobre 2021
à partir de 18h



PROGRAMME DE LA NUIT

SCÈNE DE CRIME

Un meurtre a été commis.
Pistez les traces du crime avec la police technique et scientifique (PTS).

En partenariat avec la PTS des Hauts-de-Seine
de 18h à 20h - SALLE DES PAS PERDUS

PROCÈS FICTIF

L'auteur du crime a été arrêté ; participez à son procès.

Avec la participation du Barreau des Hauts-de-Seine et de la Préfecture de Police
à 20h15 - SALLE E et retransmission en SALLE G

PARCOURS INTERACTIF

Découvrez les différents acteurs intervenant dans la lutte contre les violences intrafamiliales.

Avec la participation de la préfecture de Police
de 19h à 22h - SALLE 0.12

FORUM DES MÉTIERS DU DROIT

Rencontrez les différents acteurs et professionnels du monde judiciaire.

Avec la participation de la Préfecture de Police, du Barreau des Hauts-de-Seine, de la Chambre des Notaires, des greffiers et magistrats du TJ de Nanterre, et du réseau du CDAD.
à partir de 18h - SALLE DES PAS PERDUS

CONFÉRENCE

Assistez à une conférence sur les peines alternatives à l'emprisonnement.

Avec la participation du Barreau des Hauts-de-Seine et du service pénitentiaire d'insertion et de probation des Hauts-de-Seine
de 18h30 à 19h45 - SALLE E

TABLE RONDE

Assistez à une table ronde sur le thème des violences conjugales.

Par Avocats pour les Femmes Victimes de Violences
de 19h à 20h30 - SALLE B

COLLOQUE

La laïcité « à la française » : état des lieux et perspective. Scruter et être scruté par la République laïque.

Par le Barreau des Hauts-de-Seine
de 19h à 21h30 – ORDRE DES AVOCATS (BÂTIMENT PRINCIPAL)

EXPOSITION D'ŒUVRES

Admirez les œuvres réalisées par les détenus de la maison d'arrêt de Nanterre.

Avec la participation du service pénitentiaire d'insertion et de probation des Hauts-de-Seine
à partir de 18h - SALLE DES PAS PERDUS

RECONSTITUTION D'AUDIENCES CIVILES

Observez la justice civile en assistant à des audiences de juges aux affaires familiales

de 18h30 à 20h30 - SALLE A

LES PARTENAIRES

- Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit
- Le Service pénitentiaire d'insertion et de probation des Hauts-de-Seine
- Le Barreau des Hauts-de-Seine
- La Préfecture de police
- La Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine
- UFR DSP – Université Paris Nanterre
- Avocats pour les Femmes Victimes de Violences
- Tous au Web

